

Atelier de l'ANDRHDT

Le « MEDEF Territorial »

vendredi 24 mai 2019- 10h à 13h

Bertrand LANGLET DGS Ville Orléans et Orléans Métropole

Patrick COROYER, Président de l'ANDRHDT

Université Paris-Dauphine

Nous nous étions engagés, à la fin du colloque de Nantes, à revenir sur ce *MEDEF territorial* qui avait fait l'unanimité. Orléans Métropole l'a réalisé et nous fait profiter de son expérience. Partageons-la !

10h- 10h30 : Patrick Coroyer

- *Le cadre de la loi sur la mobilité*
- *Mobilité choisie, subie, Public/privé ?*

10h30 à 13h : Bertrand Langlet

- *Pourquoi cette démarche ?*
- *Sa mise en œuvre...*
- *Ses résultats*

Les questions des participants

Participation gratuite pour les adhérents



Association Nationale
des Directeurs des Ressources Humaines des Territoires
Association déclarée le 12 juillet 1991 (n° 06892) - **SIRET** : 530 882 323 000 47 **APE** : 9499Z

A t e l i e r

M E D E F T e r r i t o r i a l

Le vendredi 24 mai 2019

Université Paris Dauphine

Inscription contractuelle

NOM et Prénom	
Membre de l'ANDRHDT (à jour de cotisation 2019)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non à remplir obligatoirement
Collectivité	
Fonction	
Mail	
Téléphone	
Adresse de la collectivité	

souhaite :

Participer à l'atelier du 24 mai 2019

Participer au brunch qui suivra

(je joins un chèque de 30 € si je ne suis pas adhérent)

Signature

souhaite :

que les frais inhérents à l'inscription à cet atelier soient pris en charge par ma collectivité et demande à recevoir une facture à l'issue de ce colloque permettant un règlement administratif ;

Fait à , le

Formulaire d'inscription à retourner à n.ledieudeville@yahoo.fr 3 rue de l'amitié-64110 Mazères-Lezons



Toute annulation d'inscription après le 18-05 2019 sera facturée 30 €

